RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Orly, le 13/09/2022

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de Orly
SGC d'Orly
9 rue Christophe Colomb
94310 ORLY
Téléphone : 01 48 53 05 10
Mél. : sgc.orly@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h
Réception : sans RDV
Affaire suivie par : Joël PIDOLLE
Téléphone : 01 48 53 73 51
Courriel : joel .pidolle@dgfip.finances.gouv.fr

A l'attention de :

Monsieur le Maire d' ABLON SUR SEINE
Hôtel de Ville
16 Rue du Maréchal Foch
94480 ABLON SUR SEINE

Objet : Avis du comptable public sur la mise en oeuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire,

Par courrier, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Ville de ABLON SUR SEINE à compter du 1er janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la Ville de ABLON SUR SEINE à compter du 1er janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :
- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1er janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- la présence d'un solde débiteur au compte 1069, dès lors que ce compte n'existe plus dans le référentiel M57 et nécessite dès lors son apurement dans des conditions précises ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référence pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1er du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Comptable Public
Responsable du SGC d'Orly

Joël PIDOLLE

REÇU EN PREFECTURE
le 30/09/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-094-219400017-20220922-20220922_01